

Mauguio, le 5 novembre 2021

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, depuis plusieurs mois le prix des carburants a très sensiblement augmenté.

Cette situation impacte très lourdement les infirmières et les infirmiers libéraux pour lesquels la voiture est un outil de travail essentiel.

Cela intervient dans un contexte de blocage de nos honoraires depuis 12 ans et de hausse graduelle de nos charges (achat d'EPI, hausse régulière des assurances, etc.). En 20 ans, nous avons perdu 30% de pouvoir d'achat sur nos lettres clefs.

Nous ne rechignons pas à travailler bien au contraire, nous sommes auprès des patients 365 jours par an. Dans le contexte de la crise sanitaire, les infirmières et les infirmiers libéraux ont porté à bout de bras « l'aller vers », la prise en charge des patients au domicile. Nous nous sommes adaptés avec agilité à la crise sanitaire et à la nécessité de se réorganiser sans être reconnus à la hauteur du service rendu. Le prix des carburants est désormais un frein à un accès équitable aux soins sur l'ensemble de notre territoire national. Il est donc indispensable que les professionnels de santé ayant un usage important de leur véhicule fassent l'objet d'une compensation fiscale.

Dans le cadre de l'examen du PLFSS pour 2022, Convergence Infirmière a sollicité les parlementaires afin qu'un amendement permette aux professionnels de santé tels qu'énoncés dans le Code de santé publique, effectuant selon une moyenne annuelle plus de 100 kilomètres par jour travaillé dans le cadre de leur activité professionnelle, de bénéficier du remboursement partiel de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) selon les dispositions applicables aux entreprises de transport routier de marchandises et aux exploitants de transport public routier de voyageurs.

Au-delà de cette proposition, nous sommes ouverts à toute mesure fiscale qui serait une juste compensation de cette très sensible augmentation du prix des carburants qui touche durement les infirmières et les infirmiers libéraux.

Je vous remercie par avance de tout le soutien que vous pourrez apporter à une profession qui le mérite grandement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Ghislaine SICRE
Présidente de Convergence Infirmière



M. Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance
139 rue de Bercy
75572 PARIS